

L'association est renforcée

HAUT-PLATEAU La fusion a imposé une nouvelle organisation de l'Association des communes de Crans-Montana. Mais tout n'a pas été simple.

Avec son passage de six à trois communes, l'Association des communes de Crans-Montana a dû s'adapter. ACCM



LAURENT SAVARY

Elle était clairement en danger. Certains n'hésitaient pas à parler de dissolution. Pourtant, mercredi soir, l'Association des communes de Crans-Montana (ACCM) a pris son virage et n'est pas sortie de la route. Au contraire, elle en ressort renforcée. Après la fusion de quatre de ses membres – Chermignon, Montana, Randogne et Mollens – elle devait revoir complètement son mode de fonctionnement pour que Lens et Icogne ne soient pas mises hors jeu par la nouvelle commune de Crans-Montana.

Une dissolution possible

Au début du printemps, un comité parallèle, composé principalement de représentants de Lens et Icogne, annonce la couleur. «Nous allons analyser la situation. Soit on modifie les statuts, soit ce sera une dissolution de l'ACCM», affirmait alors Bertrand Emery, conseiller PLR de Lens, ne cachant pas son scepticisme. Des velléités qui ont eu le don de faire réagir. Comme l'ancien président radical de la commune Fernand Nanchen. «Je pensais important de rappeler qu'on ne pouvait pas régler des conflits de personnes en s'attaquant à l'institution qu'est devenue l'ACCM.» Par manque de soutien

DISCUSSIONS SERRÉES AUTOUR DU COMITÉ DIRECTEUR

Si la question de la clé de répartition financière a passé la rampe sans trop de discussion, la composition du comité directeur suscite toujours le débat. Deux versions s'opposent: celle avec les trois présidents contre celle à six membres, dont les trois présidents. «Personnellement, je n'étais pas pour un comité directeur à six, mais à trois avec les présidents uniquement», avance le président de l'assemblée Philippe Emery. Un avis partagé par Stéphane Pont, président du comité directeur. C'est finalement la version à six qui l'a emporté, avec les trois présidents et leurs vice-présidents. «Cela apportera un contrepois, un autre point de vue nécessaire», lâchent en chœur Bertrand Emery de Lens et Jean-Michel Mayor d'Icogne.

LS



STÉPHANE PONT PRÉSIDENT DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'ACCM

«C'était nécessaire que certains remettent en cause l'existence de l'association.»

en dehors des deux communes de l'ouest, le comité parallèle n'a pas mis ses menaces à exécution, mais il est tout de même resté actif. «Nous avons été intégrés dans la commission structure qui préparait les nouveaux statuts et nous avons pu faire passer nos idées», reconnaît aujourd'hui Bertrand Emery.

Une action nécessaire

Avec le recul, cette action n'est certainement pas étrangère au sentiment de satisfaction générale exprimée après l'acceptation des nouveaux statuts. «C'était nécessaire que certains remettent en cause l'existence de

l'ACCM, assure Stéphane Pont, président du comité directeur de l'association. Cela a permis qu'on discute, qu'on donne la parole à ceux qui émettaient des critiques avant l'assemblée.» Ce qui fait dire au président de l'assemblée, le Lensard Philippe Emery, «j'ai constaté qu'il y a eu beaucoup plus de discussions que d'habitude, que le dossier avait été bien préparé dans les communes».

Il y aura plus de dynamisme

Dominique Mommer, délégué de Chermignon, trouve une explication au vote. «Tout le monde a mis un peu d'eau dans son vin.» Une image qu'utilise également Jean-Michel Mayor, vice-président d'Icogne, qui ajoute que «les minorités n'ont pas été exclues, même si Icogne devra payer un peu plus avec la nouvelle clé de répartition financière. Surtout le représentant de la future commune a accepté notre différence.»

La réduction du nombre de délégués, qui passeront de 45 à 29, devrait également donner un coup de fouet à l'institution. «Avec ça, l'assemblée sera certainement plus dynamique. Cela impliquera aussi plus de travail pour les délégués.» Tous s'accordent à remarquer que l'ACCM ressort de ce virage historique renforcée. ○

SION

Légèrement blessé après avoir percuté un arbre

Un accident de la circulation est survenu hier matin à Sion peut avant 9 h 15. Un motocycliste circulait sur l'avenue Pratifiori, de l'avenue de la Gare en direction de la rue des Erables. Il a soudainement dévié sur la droite pour une raison que l'enquête devra déterminer. «La chaussée était hu-

vide», précise Jean-Marie Bernet, chef de l'information de la police cantonale. Le motocycle est monté sur le trottoir puis a percuté un arbre. Le pilote, un Suisse âgé de 18 ans a été légèrement blessé dans l'accident. Il a été conduit par ambulance à l'hôpital de Sion.

○ DV

EN BREF

CRANS-MONTANA Du vélo pour lutter contre la malnutrition des enfants

Les défis cyclistes ne manqueront pas ce samedi 18 juin sur les hauteurs de Crans-Montana grâce à la manifestation populaire Cycling for children. Entre 5 heures du matin, à la lumière de 16 000 bougies, et 17 heures, les adeptes de VTT, vélo de route et autre type de bicyclette pourront se mesurer sur la boucle de 25 kilomètres reliant le cœur de la station au sommet du col de Plumachit. Au total les 884 mètres de dénivelé positif du parcours pourront être avalés entre une et dix fois par les coureurs selon le défi choisi. Trois propositions s'offriront aux participants, en corrélation avec le niveau physique de chacun. Du défi Plumachit, une boucle de 25 kilomètres, au défi Everest, challenge ultime de dix boucles, en passant par le défi Cervin,

entre deux et neuf boucles, tous les coureurs pourront se jauger sur les pentes du Haut-Plateau.

Malgré une certaine variété dans l'approche sportive, tous les participants se rejoindront autour d'un seul et même but, celui de s'investir pour les enfants en détresse. La manifestation, instiguée par l'UNICEF, récoltera en effet des fonds pour combattre la malnutrition infantile et l'eau insalubre.

Les enfants présents sur place pourront quant à eux profiter des nombreuses animations prévues au cœur de Crans-Montana.

Les plus sportifs auront même l'occasion de se mesurer à une version du Terrific revisitée pour les 4 à 15 ans le dimanche 19 juin.

○ AD

AGENDA

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUIN Inalpes

VALAIS CENTRAL Les reines seront à l'honneur dans de nombreux alpages ce week-end. Petit tour d'horizon des places fortes du Valais central où les vaches d'Hérens feront s'entrechoquer leurs cornes. La traditionnelle inalpe de Tracuit aura lieu le samedi 18 juin, sous réserve

selon les conditions météo, dès 9 h 30. Du côté de Nendaz, trois inalpes sont prévues durant la matinée de samedi. Novelly ouvrira les hostilités à 9 h 30, suivie dès 11 h par Tortin. L'alpage de Siviez fermera le bal des luttes à partir de 12 h 30. Le val des Dix alpera également ses reines à Mandelon dès 9 h 30. Alors qu'en Anniviers, un trio se partagera le choix des amateurs de combats de reines. Les hérens seront de sortie sur les alpages de Rouaz, de Moiry et de Nava à partir de 10 h. La journée de dimanche aura également

le droit à son lot de combats puisque à Crans-Montana, l'inalpe de Pépinet débutera à 10 h. ○



PUBLICITÉ

CONTHEY De bons comptes permettent de maintenir les investissements. Rénover et agrandir la halle polyvalente

Le Conseil général dédié aux comptes contheysans a été rondement mené. En une vingtaine de minutes, une approbation à l'unanimité a été enregistrée mardi soir. La fortune nette par habitant est passée à une dette de 145 francs, un montant qui, d'après la Coges, «est faible selon les valeurs indicatives cantonales». Les investissements de 14,6 millions étaient les plus importants jamais consentis. Mais le président de la municipalité Christophe Germanier s'est montré serein. «Ils sont le signe de la vitalité de la commune. Nous

avons une dette quasi nulle et c'est avec confiance que nous pouvons continuer dans ces investissements.» Au programme figurent notamment l'agrandissement et la rénovation de la salle polyvalente de Châteauneuf-Conthey. La mise au concours vient d'être diffusée dans le «Bulletin officiel». Sa capacité serait augmentée d'environ 500 places assises.

La zone commerciale sous la loupe

Un postulat avait été déposé concernant le développement de la zone commerciale de

Conthey. Le président a dressé un état des lieux de ce périmètre qui n'occupe pourtant que 1% du territoire. 3500 emplois aujourd'hui, 200 places d'apprentissage dans plus de 700 entreprises de toutes tailles y sont recensés. Un trafic de 40 000 voitures quotidiennes y est aussi enregistré. Le chef de l'exécutif a indiqué que Conthey Sud était «le poumon économique de la commune».

Durant les 14 dernières années, les apports fiscaux engendrés se sont d'ailleurs élevés à 36 millions de francs. ○ CKE

CHIFFRES CLÉS

34,42 millions de francs: recettes de fonctionnement

26,4 millions de francs: charges de fonctionnement

8,02 millions de francs: marge d'autofinancement

14,6 millions de francs: investissements nets

145 francs, dette nette par habitant

SOLDES
MARTIGNY LES BOUTIQUES